

**Aide-mémoire du Président – Quatrième réunion du
Groupe de travail I du Comité de la Conférence chargé du suivi de l'EEI (CoC-EEI)
Mardi 19 février 2008
Vic Heard, Président**

Débat sur les stratégies (suite du débat de la précédente réunion)

1) **Investissement:** Les membres sont convenus de l'importance de l'investissement pour le développement agricole et de ce que la FAO avait un rôle à jouer s'agissant d'apporter un soutien dans ce domaine. Les points de vue étaient partagés quant à l'efficacité de la FAO par le passé et sur la question de savoir si l'Organisation avait joué un rôle trop proche de celui des institutions financières internationales et si elle leur avait apporté un soutien direct. Néanmoins, les participants ont pleinement reconnu le rôle de la FAO en tant que prestataire de coopération technique et de partenaire des gouvernements en matière d'investissement et sont convenus qu'il fallait que ce rôle soit à présent directement axé sur le soutien aux pays. Pour y parvenir avec succès, il faut nouer des partenariats avec les institutions financières internationales, mais également que la FAO préserve son indépendance dans ces relations. Les principes proposés par la direction dans la conception d'une stratégie sont donc de s'orienter dans la bonne direction. Les membres ont mis en avant les points suivants concernant la stratégie:

- une approche interdisciplinaire traitant les politiques et les problèmes en amont qui constitue un cadre pour les investissements, y compris les DSRP;
- prise de conscience des différences régionales et nationales en matière de besoins en investissements et possibilités de partenariat avec des institutions financières internationales et d'autres bailleurs de fonds;
- restructuration des ressources humaines du centre d'investissement selon l'évolution des besoins et recherche approfondie de formules permettant une meilleure intégration entre son personnel et les unités techniques de la FAO.

2) **Interventions de secours d'urgence et de redressement** (voir l'Annexe II): Les membres sont convenus d'une manière générale que cette question constituait un domaine de travail prioritaire pour l'Organisation s'agissant de vaincre la faim et la pauvreté et ils sont convenus que la stratégie de la FAO dans ce sens devrait être examinée périodiquement par les organes directeurs. Les éléments de conception de la stratégie présentés par la direction ont été accueillis favorablement. Il a été souligné que la ponctualité et l'efficacité d'exécution étaient des questions essentielles à traiter, y compris l'examen de l'ensemble des aspects relatifs aux modalités d'intervention et aux capacités opérationnelles de la FAO. Les membres ont jugé que les possibilités de partenariats, y compris avec le PAM, étaient importantes. L'accent a été mis sur l'importance d'assurer la continuité entre la préparation aux interventions d'urgence et le travail de développement consécutif à une situation d'urgence. D'autres éléments ont été abordés lors des débats, dont les suivants:

- amélioration des capacités des bureaux de pays pour les interventions d'urgence
- coordination avec le PAM à Rome et sur le terrain
- synergie entre les départements techniques et la Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation (TCE) s'agissant d'entreprendre des interventions d'urgence spécifiques de nature technique
- manque de prévisibilité des financements extrabudgétaires

- mesure dans laquelle la FAO dispose d'un avantage comparatif s'agissant de gérer de petites interventions isolées et
- intégration des questions de parité hommes-femmes dans les activités d'urgence.

Plaidoyer et communication (voir l'Annexe 3): Les membres sont convenus qu'une stratégie était nécessaire, mais ils ont demandé à la direction plus de clarté quant aux objectifs de cette stratégie. Les questions soulevées concernant la stratégie ont porté sur:

- l'importance d'établir a) un public cible et b) comment celui-ci répondra aux besoins des utilisateurs finaux de l'information fournie par la FAO (à ce sujet, il a été noté que la plupart des informations de la FAO ne sont pas destinées directement aux agriculteurs, mais devraient être reprises par les institutions partenaires, pour beaucoup d'entre elles au plan national);
- l'importance d'étudier attentivement le moyen de communication;
- l'importance de cibler les messages en direction du grand public afin d'avoir une influence sur les décideurs (il a également été admis que la collecte de fonds auprès du grand public et des entreprises devrait être abordée par le GP III dans le cadre de la communication);
- la communication doit être un élément crucial du partenariat entre les organisations ayant leur siège à Rome et plusieurs membres ont rejeté l'idée que les trois organisations doivent avoir des messages de base ou des stratégies de communication divergents.

Annexes – Présentations de la direction

Annexe I – Investissement

Objectifs stratégiques clés possibles:

- Aider les pays membres à élaborer des stratégies et des opérations d'investissement pour mettre en œuvre les politiques de développement
- Mieux intégrer le soutien de la FAO aux interventions d'investissement avec le travail sur les politiques mené en amont et les connaissances techniques de l'Organisation
- Renforcer les capacités au niveau des pays dans le domaine de l'investissement en faveur de l'agriculture et du développement rural.

Caractéristiques et défis essentiels:

Mettre l'accent sur les pays de manière cohérente

- Intégrer les outils d'élaboration des politiques et de programmation
- Apporter un soutien pour définir, préparer, superviser et évaluer des opérations d'investissement
- Renforcer les capacités
- Soutenir la Déclaration de Paris au niveau des pays

Cycle intégré de la FAO

Établir le soutien à l'investissement en tant qu'activité interdépartements:

- mieux intégrer les politiques et le travail d'investissement
- mettre les connaissances techniques de la FAO à la disposition de l'investissement

- lier plus étroitement le travail d'investissement de la FAO avec ses priorités thématiques essentielles.

Partenariat entre les pays, la FAO et les institutions financières internationales

- Au niveau des pays: travailler avec les unités chargées de la planification et des politiques dans les pays, les parties prenantes, les prestataires de ressources financières **et la FAO**
- Au plan mondial: mettre l'accent sur les besoins des pays, mais établir des priorités en fonction de l'avantage comparatif de la FAO
- Intégrer l'approche et la stratégie proposées dans la collaboration avec les institutions financières internationales.

Annexe II – Interventions d'urgence et de redressement

Portée et contexte:

- Trente-neuf pays connaissant des situations d'urgence alimentaire, 200 millions de personnes touchées par des catastrophes naturelles en 2007
- La FAO apporte une aide dans les domaines suivants : alertes rapides, évaluations, coordination, remplacement des biens perdus, protection des cultures et des élevages, réparation des infrastructures
- Enveloppe de 600 millions de dollars EU pour les interventions et 1 500 membres du personnel – pour la plupart recrutés localement – dans les bureaux décentralisés soutenus par TCE et l'ensemble des départements
- Étroits partenariats avec le système des Nations Unies et des ONG
- Les opérations sont financées par des contributions extrabudgétaires, mais l'élément crucial pour leur réussite réside dans les capacités techniques de la FAO.

Processus d'élaboration d'une stratégie:

- Processus de consultation interne et externe
- Mené par le groupe central, validé par le groupe de référence des parties prenantes
- Résultats escomptés:
 - Ébauche de stratégie, au plus tard fin février
 - Principaux éléments, au plus tard en avril
 - Projet de stratégie, au plus tard en juillet

Vision:

En 2008, la FAO jouera un rôle central s'agissant de réduire la vulnérabilité des personnes pauvres aux crises alimentaires en encourageant, en son sein et dans les pays, une réponse unitaire allant de la prévention et de la préparation à l'éventualité d'une intervention jusqu'à l'évaluation, la planification et l'intervention, afin que les conditions de subsistance des populations rurales soient protégées et pour « reconstruire mieux ».

Mission:

Ce que nous faisons:

Protéger la sécurité alimentaire et les conditions de subsistance des personnes dont l'autonomie et le bien-être dépendent de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche

Pourquoi nous le faisons:

En protégeant les conditions d'autosuffisance, on réduit la nécessité d'opérations de secours et des réactions préjudiciables telles que la vente de biens et les migrations forcées

Point de départ pour « mieux reconstruire », et non pour rétablir la précarité qui existait avant la crise

Objectifs stratégiques révisés possibles:

Se préparer à répondre de manière efficace et durable aux besoins des personnes en situation d'insécurité alimentaire en contexte d'urgence et au cours des premières opérations de relèvement.

Sept tendances à prévoir:

1. Les besoins dans les situations de conflit et de relèvement après conflit restent importants
2. Aggravation des catastrophes
3. Apparition d'épidémies et de foyers d'infestation par des organismes nuisibles
4. Diminution de l'aide alimentaire, augmentation des transferts de liquidités
5. Financements plus diversifiés et centralisés
6. Davantage de concurrents, mais davantage de partenariats escomptés
7. Les gouvernements comptent tenir les commandes.

Défis essentiels:

- L'information pour l'action est essentielle — il y a de nombreux systèmes et outils, mais il faut plus de cohérence et une plus grande couverture
- Renforcer les partenariats avec le PAM, avec d'autres organisations du système des Nations Unies et avec des ONG
- Approche plus décentralisée
- Dans les pays à haut risque, travailler avec le gouvernement et renforcer les capacités dans le domaine de l'analyse des risques, des systèmes d'alerte rapide, des plans d'urgence, de la préparation aux interventions d'urgence et de la coordination des interventions
- Renforcer la protection contre les organismes nuisibles et les maladies
- Procédures visant à faciliter les interventions
- Améliorer le suivi et l'évaluation des impacts.

Annexe III – Plaidoyer et communication

Vision de la FAO – les cinq piliers:

- Publication de documents techniques
- Information du public
- Communication de l'Organisation
- Activités de plaidoyer
- Communication interne